



Les Amis du Vieil Istres

*Histoire - Préhistoire – Archéologie
Traditions*

La ville d'Istres labellisée *Ciéuta mistralenco*

Membre de l'Académie de Marseille, commandeur de la Légion d'honneur (1909) et, entre autres, prix Nobel de littérature (Mirèio, 1904), notre célèbre Frédéric Mistral (1830-1914) avait auparavant créé le Félibrige. Il était alors à la tête de sept jeunes poètes provençaux qui ont œuvré pour sauvegarder et promouvoir la langue, la culture, les traditions et l'identité des régions de Basse Provence jusqu'à la Catalogne. Aujourd'hui, les grands maîtres du Félibrige (Capouliés) sont chargés de maintenir cette œuvre fondée le 21 mai 1854 au château de Font-Ségugne (Châteauneuf-de-Gadagne, Vaucluse).

Le dimanche 31 mars 2024, lors d'une cérémonie au Magic Mirrors, la ville d'Istres a obtenu le label *Ciéuta mistralenco* (cité mistralienne), un label créé en 2022 par les membres du Félibrige dans le but de récompenser les communes qui promeuvent l'identité provençale, chère à Frédéric Mistral. Il fallait pour cela remplir les conditions de la chartre des *Ciéuta mistralenco*. Parmi les différents points cruciaux de cette liste, 15 associations istréennes attachées au patrimoine et aux traditions ont participé pour l'obtention du label : La Chorale provençale, L'Escolo dis Arnaveù, Le comité de la fête des Bergers, Lou Liame, Lou Trelus, Saint-Etienne Renaissance, les Boules (Gazeuse, Humide, des Magnans, Sauvage), le Club taurin d'Entressen, le Toro Club Istréen, la Société des joutes provençales, la Rame traditionnelle et bien sûr les Amis du Vieil Istres. Notre association était représentée par Pierre Fontaine et Luc Fabre en l'absence de son président et de ses vice-présidents.



Istres est ainsi devenue la 5^{ème} ville des Bouches-du-Rhône à obtenir cette distinction. Outre les représentants des associations istréennes attachées au patrimoine et les élus de la commune, la cérémonie s'est déroulée sous la présidence d'honneur de Paulin Reynard (capoulié du Félibrige depuis 2022) et en présence de Sabine Mistral, syndic de Provence du Félibrige, 3^{ème} Majorale arlésienne (Cigale d'Or en 2023) et 16^{ème} reine d'Arles (1996).

